

# Université de Montpellier

## Faculté d'Economie



### MASTER 2 ECONOMIE ET MANAGEMENT PUBLIC (EMPU)

## PARCOURS « ECONOMIE ET POLITIQUES PUBLIQUES »

**(Année académique : 2018-19)**

#### **Présentation et Objectif :**

Les problèmes environnementaux tels que la pollution et le changement climatique sont actuellement au centre du débat économique et politique au niveau national et international. Les gouvernements et instances supranationales conçoivent des politiques publiques visant à atténuer les effets négatifs des activités humaines et choix industriels, tels que des systèmes de taxes ou la création de marchés de droits à polluer. Les entreprises mettent en place des stratégies industrielles et commerciales « vertes » tels que l'étiquetage des produits, des investissements dans des technologies plus propres ou socialement responsables afin améliorer leur compétitivité tout en répondant à une demande sociale en matière environnementale des citoyens dans les différents pays.

L'objectif de la formation consiste d'abord au premier semestre (septembre-décembre) à permettre aux étudiants d'acquérir des bases théoriques et méthodologiques en économie publique ainsi que des méthodes et techniques quantitatives d'évaluation des politiques publiques. Tous ces cours sont communs avec les autres parcours du Master EMPU et pour certains d'entre eux communs également avec le Master Economie de l'Environnement de l'Energie et des Transports (EEET). Les cours du second semestre (janvier-mars) sont spécifiques à la mention ou au parcours et consistent à acquérir des connaissances spécifiques en économie publique appliquée à la question du changement climatique. Ils permettent de fournir aux étudiants des compétences pour évaluer, analyser et recommander des politiques et stratégies économiques pour s'attaquer aux problèmes environnementaux globaux et leurs conséquences locales. A la suite des enseignements (mars-septembre), les étudiants pourront choisir de faire un stage (3 à 6 mois) en entreprise, institut d'étude ou de recherche ou de rédiger un mémoire de recherche sous la direction d'un chercheur ou enseignant-chercheur.

La formation est adossée au Centre d'Economie de l'Environnement – Montpellier (CEE-M) qui associe l'Université de Montpellier, le CNRS, l'INRA et SupAgro. Les intervenant dans ce Master sont tous membres de ce laboratoire et sont des spécialistes reconnus – de par leurs travaux de recherche et publications – des questions d'économie et politiques publiques appliquées aux problèmes environnementaux globaux et leurs incidences sur le climat.

#### **Débouchés :**

Ce parcours a une double vocation : il doit permettre d'intégrer le milieu professionnel directement après le M2 ou de poursuivre les études (doctorat) afin d'exercer un métier en enseignement, recherche et développement.

- Pour ceux qui désireront rentrer sur le marché du travail à l'issue du Master, ils pourront prétendre à des postes de chargés d'études et de mission ou d'experts (consultants) spécialistes des questions d'économie et politique publiques appliquées aux questions environnementales et au changement climatique, que cela soit au sein de grandes entreprises ou dans des administrations publiques ou parapubliques, nationales et internationales.
- Les titulaires du Master pourront aussi se diriger vers des études doctorales en sciences économiques. Leur entrée sur le marché du travail sera alors reportée de trois ou quatre années à l'issue desquelles ils pourront devenir : Enseignant-Chercheur (après concours), Chercheur dans un grand organisme public de recherche (CNRS, INRA, CIRAD,...), Chercheur dans les grandes organisations internationales (Banque Mondiale, IMF, OCDE ...).

Composante :	Faculté d'Economie
Domaine :	Droit, Economie, Gestion
Mention :	<b>Economie et Management Publics</b>
Année :	Master 2ième année
Parcours type :	<b>ECONOMIE ET POLITIQUES PUBLIQUES</b>
Responsable formation :	Guillaume CHEIKBOSSIAN

## SEMESTRE 1

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES			RESPONSABLE	
Intitulé UE / Matière	ECTS	UE mutualisée	NOM	CM
Calcul économique public	3	TC	Beaud	20
Economie expérimentale	3	TC	Willinger	20
Econométrie appliquée	3	TC	Lavaine	20
Théorie de la décision	3	O (ECD)	Beaud	20
Théorie des Jeux	3	O (ECD)	Cheikbossian	20
Econométrie des variables qualitatives et tests non-paramétriques	3	O (ECD)	Blayac / Nguyen	20
Dilemmes sociaux et fiscalité	2	O (ECD)	Davin/??	20
Choice Experiment et Analyse Coût - Avantage	3	O (I3P)	Clément/Blayac	20
Formation à la Présentation	1	O (ECD)	Bazart	10
Design experimental	2	O (ECD)	Willinger	10
Logiciels de statistiques	2	O (ECD)	Sol	10
Z-tree	2	O (ECD)	Dubois	10
	<b>30</b>			

## SEMESTRE 2

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES			RESPONSABLE	
Intitulé UE / Matière	ECTS	UE mutualisée	NOM	CM
Economie de la justice et de l'équité	1	O (ECD)	Magdalou	Brice
Séminaire de recherche	1	O (ECD)	Roussel	Sébastien
Incitations et contrats	2	O (ECD)	Poudou	Jean-Christophe
Incitations et Préférences Sociales	2	O (ECD)	Roussel / Ibanez	Sébastien / Lisette
Economie Politique et Accords Internationaux sur le Climat	2	O (I3P)	Cheikbossian	Guillaume
Méthodes Prospectives et Climat	2	O (I3P)	Nguyen -Huu	Adrien
Changements Globaux et Impacts Locaux	2	O (I3P)	Rey-Valette/Simonet	Hélène/Guillaume
Analyse Economique du Droit et Régulation Environnementale: Etude de Cas	1	N	Marciano	Alain
Commerce International, Mondialisation et Changement Climatique	1	N	Davin	Marion
Santé et Environnement	1	N	Lavaine	Emmanuelle
"Stage, Rapport et Soutenance" ou "Mémoire de recherche et soutenance"	15			
	<b>30</b>			
	<b>60</b>			

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

#### 1) FORMATION: Semestrielle

#### 2) 1 session unique

#### 3) Compensation entre UE : oui à l'exclusion du mémoire de recherche ou du stage

#### 4) orientation recherche : Stage professionnel de 3 à 6 mois (ne doit pas excéder le 30/09)

L'élaboration de la convention de stage est soumise à l'assiduité aux enseignements.

#### 5) Redoublement soumis à l'approbation du jury d'examen

En cas de redoublement, l'étudiant conserve ses notes au dessus de 10.

**A SON DIPLÔME TOUT ETUDIANT QUI OBTIENT UNE MOYENNE GENERALE AU MOINS EGALE A 10**

**ET QUI A OBTENU UNE NOTE AU MOINS ÉGALE A 10 A VALIDÉ L'UE DE MÉMOIRE OU DE STAGE**